



Programmes publics de médicaments de l'Ontario

Audit de l'optimisation des ressources de 2017

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- En 2016-2017, les Programmes publics de médicaments de l'Ontario (les Programmes) ont dépensé un total de 5,9 milliards de dollars (avant prise en compte des remises accordées par les fabricants de médicaments). À lui seul, le Programme de médicaments de l'Ontario a dépensé environ 5,4 milliards compte tenu des quotes-parts et des franchises.
- En Ontario, plus de 4 260 pharmacies dispensent des médicaments et sont remboursées par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour le coût des médicaments et des services professionnels fournis.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Les dépenses totales des Programmes avant les remises ont augmenté de 60 % entre 2006-2007 et 2016-2017. Cette hausse a été attribuée à l'utilisation accrue de médicaments nouveaux et plus coûteux, à la croissance et au vieillissement de la population, et à l'utilisation de médicaments provenant de nouveaux domaines de recherche.
- En 2016-2017, environ 4 millions de personnes (comparativement à 3,1 millions en 2006-2007), dont la plupart étaient des aînés de 65 ans et plus et des bénéficiaires de l'aide sociale, ont reçu des médicaments dans le cadre des Programmes, qui couvrent quelque 4 400 médicaments inscrits au Formulaire.

Constatations

- Les patients ont accès à la plupart des médicaments prescrits en temps opportun, mais ils doivent attendre lorsque la couverture du coût des médicaments doit être approuvée au cas par cas. Par exemple, en 2016-2017, il s'écoulait en moyenne de 7 à 8 semaines entre la réception de la demande originale et la décision du Ministère relative à la couverture des 2 médicaments biologiques les plus populaires (plus de 7 800 demandes au total).
- Selon les données les plus récentes, les coûts des médicaments de marque représentent les deux tiers environ du total des dépenses engagées dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario. Au cours des 10 dernières années, le Ministère a pris des initiatives, parfois de concert avec d'autres provinces, pour négocier des contrats prévoyant d'importantes remises avec les fabricants de médicaments. En 2016-2017, il a reçu 1,1 milliard de dollars en remises des fabricants, mais il ne pouvait pas faire une comparaison appropriée entre les prix qu'il payait et ceux payés par d'autres pays, car cette information est confidentielle partout dans le monde.
- Le Ministère doit envoyer des factures aux fabricants de médicaments de marque pour recevoir des remises. Ces factures ont été envoyées aux fabricants plus de six mois en moyenne après la date où le Ministère aurait pu récupérer les remises, soit l'équivalent d'environ 2,2 millions de dollars en intérêts non gagnés en 2016-2017. De plus, le Ministère a commis des erreurs dans le calcul des remises. Dans un cas, il a même omis d'envoyer une facture de plus de 10 millions de dollars. Le Ministère a recouvré le montant en question après avoir été informé de l'erreur par le fabricant.
- Les médicaments génériques représentent le tiers restant des dépenses engagées dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario. Les prix des médicaments génériques ont diminué sensiblement au cours des 10 dernières années, mais l'Ontario continue de payer plus que d'autres pays pour ces médicaments. Par exemple, notre analyse révèle qu'en 2015-2016, l'Ontario a payé environ 100 millions de dollars (ou 70 %) de plus que la Nouvelle-Zélande pour les mêmes médicaments.
- Nous avons comparé un échantillon de médicaments génériques courants utilisés dans les hôpitaux et en milieu communautaire, et nous avons constaté qu'en 2016-2017, le Ministère avait payé 271 millions de dollars (ou environ 85 %) de plus pour les mêmes médicaments. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que le Ministère puisse obtenir les mêmes prix pour ces médicaments que les hôpitaux de l'Ontario, il semble y avoir des possibilités de remises supplémentaires sur le prix des médicaments génériques.
- En 2016-2017, le Ministère a inspecté 286 pharmacies – sur un total de plus de 4 260 – et il a recouvré 9,1 millions de dollars liés à des demandes de paiement inappropriées. Notre audit a révélé un montant supplémentaire de 3,9 millions de dollars en demandes de remboursement et paiements inappropriés que le Ministère n'a pas examinés ni recouvrés. Le Ministère ne dispose pas d'une stratégie d'inspection globale pour cibler les pharmacies à risque élevé.

- Dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario, le Ministère a dépensé 157 millions de dollars pour des opioïdes prescrits à environ 720 000 patients en 2016-2017. En dépit des nombreuses initiatives qu'il a lancées pour résoudre la crise des opioïdes en cours, le Ministère ne sait pas si certaines personnes ont fait une surdose ou sont mortes après avoir consommé des opioïdes d'ordonnance ou illicites. S'il disposait de cette information, le gouvernement saurait mieux cibler l'affectation de ses ressources.
- Le Ministère ne sait pas si le programme MedsCheck (auquel 550 millions de dollars ont été affectés entre 2008-2009 et 2016-2017) est efficace. MedsCheck est un programme de consultation entre un pharmacien et un patient qui prend au moins trois médicaments pour le traitement de maladies chroniques (ou qui remplit certains autres critères), lequel a pour but d'examiner le profil pharmacologique du patient et de cerner et résoudre les problèmes liés aux médicaments.

Conclusions

- Le Ministère a mis en place des systèmes et procédures efficaces pour s'assurer que les gens ont accès en temps opportun à la plupart des médicaments approuvés au préalable par le Ministère. Il ne sait toutefois pas s'il obtient les meilleurs prix possible pour les médicaments de marque comparativement à d'autres pays.
- Le Ministère n'a pas récemment évalué d'autres moyens de fixer les prix des médicaments génériques, comme le recours à des appels d'offres concurrentiels. D'autres pays, et les hôpitaux de l'Ontario, ont utilisé des appels d'offres et obtenu des prix inférieurs à ceux demandés au Ministère pour les médicaments génériques.
- Le Ministère ne recouvre pas les montants liés à de nombreuses demandes de remboursement et paiements inappropriés aux pharmaciens.

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca